

Enseigner l'anglais langue étrangère (TESOL)

RS6929 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44515, 15234, 44583, 44562
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

BRITTANY UNIVERSITE · SIRET : 85062266300019

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
OUMAR BASSALA KANTE	92428360900015	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification Enseigner l'anglais langue étrangère (TESOL) est conçue pour ceux qui ont l'intention d'enseigner l'anglais à des étudiants ou à des apprenants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Elle s'adresse aux enseignants ou formateurs qui souhaitent développer leurs capacités à enseigner l'anglais en tant que langue étrangère, en activant des compétences, spécifiques à la matière enseignée, de conception de séquences pédagogiques, de planification de cours et d'animation de séances d'apprentissage.

- L'objectif de cette certification est de compléter les compétences en pédagogie d'enseignants ou formateurs pour leur permettre plus spécifiquement de transmettre leurs connaissances en anglais de façon plus efficace, répondant aux besoins croissants des organismes de formation de trouver des professionnels qualifiés en la matière. Ainsi, en attestant d'une expertise pédagogique spécifique à l'enseignement de l'anglais, cette certification permet aux publics visés de saisir davantage d'opportunités d'emploi dans le secteur de l'enseignement et de la formation à l'anglais langue étrangère.
 - La certification va aussi permettre de renforcer les pratiques pédagogiques dans un contexte français où l'enseignement de l'anglais ne montre pas toujours des effets à la hauteur des attendus du marché du travail.
- Public cible : cette certification est destinée aux enseignants ou aux formateurs qui souhaitent enseigner l'anglais langue étrangère.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Élaborer des curriculums TESP en utilisant une analyse des besoins, un apprentissage basé sur les tâches et des leçons d'enseignement différencié afin d'établir un environnement d'apprentissage positif et inclusif favorable à la pratique de la langue anglaise.

C2. Créer des plans de cours attrayants qui utilisent des histoires, des jeux et des activités multisensorielles, adaptés ou non de textes et supports académiques, pour capter efficacement l'attention des apprenants y compris en situation de handicap, stimuler leur imagination et promouvoir une participation active au processus d'apprentissage de la langue anglaise.

C3. Animer un cours d'anglais, en alternant entre des moments de présentation de concepts linguistiques et des moments de questionnement ou rebond, et en tenant compte d'éventuelles situations de handicap, afin de faire vivre

une participation constructive, indispensable à l'ancrage mémoriel de la langue.

C4 . Guider une analyse de textes originaux qui en dégage les nuances de sens et de style, avec des techniques de lecture attentive, de discussions de groupe et des présentations individuelles qui développent chez l'apprenant la pensée critique, les compétences analytiques et la capacité à communiquer efficacement des idées complexes.

C5. Évaluer l'apprentissage des élèves au moyen d'une variété d'outils d'évaluation tels que des questionnaires, des projets et des auto-évaluations, tous adaptables à d'éventuelles situations de handicap, pour mesurer les différents niveaux de compréhension de la langue anglaise (en accord avec le cadre CECRL) et fournir un retour d'information ciblé et exploitable qui favorise l'amélioration continue.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis d'accès à la formation

:

- être titulaire d'un diplôme reconnu, au moins une licence ou équivalent (niveau 6) en éducation, en pédagogie ou en anglais.
- les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent en anglais doivent justifier d'une expérience d'un an dans l'enseignement.
- les personnes ne disposant pas d'un diplôme reconnu doivent justifier d'une expérience de cinq ans dans le domaine de l'éducation ou de la pédagogie.
- être des locuteurs natifs de l'anglais ou avoir un niveau minimum de B1 au début du programme, attesté par un test standardisé en anglais.

Accès par expérience ?:

- les candidats disposant d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation ou de la pédagogie peuvent être dispensés de certains ou de tous les modules de la formation suite à l'évaluation des prérequis à l'entrée.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Prérequis d'accès à l'épreuve de certification :

- il sera demandé aux candidats d'avoir atteint le niveau C1, attesté par un test standardisé en anglais, pour pouvoir s'inscrire au passage de la certification
- sauf exception (accès par expérience), les candidats doivent suivre la totalité de la formation de préparation pour pouvoir s'inscrire au passage de la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé de deux membres, à savoir :

- un membre de l'équipe pédagogique de l'IBES ou du personnel interne de l'IBES
- un professionnel extérieur à l'IBES

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://ibesuni.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6929/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	3 300 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.